RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROANNE - 4201 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 19/12/2024 - 2734 - 2020 B 00440 - 891 933 715 - 42Bis Immo

(EXTRAIT)

42Bis Immo
Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : Roanne (42300), 17 bis, rue Marengo
891 933 715 RCS Roanne

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2024

« L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente septembre,
A 9 heures,

Les associés de la Société 42Bis Immo se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite à chaque associé [redacted]

Il a été établi une feuille signée par les associés pré[redacted]

L'Assemblée est présidée par Jérôme COSTE, en sa [redacted]AD, Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 60 000 actions sur les 60 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

[...]
Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

[redacted]

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoir pour les formalités,

EXTRAIT

[...]

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, en application des articles L. 227-1 et L. 225-248 du Code de commerce, constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

EXTRAIT

Elle décide en conséquence de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

[...] »

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
La Présidente
JAD
Représentée par Jérôme COSTE



EXTRAIT